

Défense nationale



DU DÉBUTANT À L'EXPERT

Une fois n'est pas coutume, Jean-Pierre Desmoulin aborde le domaine de la défense et, plus particulièrement, celui de la bonne carte à fournir dans une situation donnée.

– «Bonsoir à tous ! Nous allons aujourd'hui parler de la **petite carte à fournir face à l'entame, en défense contre un contrat à l'atout**. Comment procédez-vous actuellement ?»

– «J'applique le principe de la souffrance graduée», sourit Anaïs.

– «...»

– «C'est simple et très répandu comme signalisation ! Une carte jouée dans la foulée est une parité mais c'est un appel ou un refus après une courte hésitation. Elle devient une carte franchement préférentielle après une grande souffrance, même si le déclarant a mis trois minutes à faire son plan de jeu.»

– «Simple, répandu, efficace même... Le seul problème, c'est que c'est de la triche ! Alors, essayons ensemble de rendre tout ceci techniquement solide et éthiquement irréprochable.

Il faut tout d'abord bien comprendre qu'une carte ne peut, au maximum, donner qu'un **renseignement et un seul**. Or, deux informations sont nécessaires à un joueur de défense pour bien reconstituer la situation d'une couleur : la longueur détenue par son partenaire et ses éventuels honneurs. La signalisation habituelle consiste, **en France**, à **donner le compte** d'une couleur et laisser le partenaire raisonner en faisant des hypothèses sur la position des honneurs non visibles. Dans les pays anglo-saxons, c'est l'inverse : un défenseur donne la position de ses honneurs par un signal de type appel-refus et laisse son partenaire raisonner en émettant des hypothèses sur la longueur de cette couleur.»

– «Tu veux dire que chez nous les Gaulois, demande Jean,

dans le domaine de la carte à fournir face à l'entame comme dans le cas général, c'est le pair-impair qui sera la signalisation dominante ?»

– «Exactement. Des trois grands types de signalisation (parité, appel-refus et préférentielle), **la parité sera le cas général**. Nous allons donc simplement étudier les cas d'utilisation des cartes préférentielles et de l'appel-refus.

Utilisation de la carte préférentielle

Les **cartes préférentielles** s'emploient exclusivement lorsque deux conditions sont réunies :

1. L'entameur reste en main.
2. L'entameur, le mort ou le déclarant sont connus comme étant singleton dans cette couleur.

Exemple 1 : Le mort est singleton

Il s'agit du cas le plus connu d'utilisation des cartes préférentielles face à l'entame.

	♠ DV10852 ♥ 5 ♦ R85 ♣ R85	
♠ 74 ♥ AR963 ♦ V103 ♣ V103	N O S E	♠ - ♥ D1042 ♦ AD74 ♣ 97642
	♠ AR963 ♥ V87 ♦ 962 ♣ AD	

Sud	O	N	E
1♠	passe	4♥ ^(*)	passe
4♠			

(*) Splinter : courte à Cœur, au moins quatre atouts, 13-15HLD.

Sur l'entame de l'As de Cœur, le mort étant singleton dans la couleur, Est doit fournir le 10 : cette carte préférentielle est un appel pour les Carreaux, la couleur la plus chère en dehors de l'atout.>>

– «Le 2 de Cœur aurait appelé à Trèfle, d'accord. Mais pourquoi ne pas fournir la Dame pour appeler à Carreau ?>> s'interroge Martine.

– «La Dame montrerait simplement le Valet et proposerait au partenaire de rejouer Cœur, sans intérêt évident dans une couleur annexe. Il n'y a pas d'appel de préférence avec des honneurs qui forment une séquence.

Exemple ② : L'entameur est singleton

♠ V5 ♥ RV83 ♦ V5 ♣ RDV93						
♠ 98642 ♥ 65 ♦ 98642 ♣ A	<table border="1"> <thead> <tr> <th>N</th> <th>E</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>O</td> <td>S</td> </tr> </tbody> </table>	N	E	O	S	♠ RD7 ♥ A7 ♦ D1073 ♣ 10752
N	E					
O	S					
♠ A103 ♥ D10942 ♦ AR ♣ 864						

Sud	O	N	E
1♥	passe	2♣	passe
2♥	passe	4♥	

Il est bien évident, à la vue du mort, que l'entame de l'As de Trèfle est un singleton : tout le monde à la table le sait. Est doit fournir le 10 de Trèfle, carte préférentielle pour les Piques. Ultérieurement, en main à l'As de Cœur, il pourra ainsi encaisser une levée de Pique et donner une coupe à Trèfle pour consommer la chute.

Exemple ③ : Le déclarant est singleton

	♠ V83 ♥ RV53 ♦ R4 ♣ 10874					
♠ AR952 ♥ 94 ♦ 72 ♣ R963	<table border="1"> <thead> <tr> <th>N</th> <th>E</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>O</td> <td>S</td> </tr> </tbody> </table>	N	E	O	S	♠ D1074 ♥ 872 ♦ 9863 ♣ A5
N	E					
O	S					
	♠ 6 ♥ AD106 ♦ ADV105 ♣ DV2					

Sud	O	N	E
1♦	1♠	contre	3♠
4♥			

Le soutien à saut de l'intervention promettant quatre atouts, il est clair que le déclarant est singleton Pique. L'entameur restant en main, la carte jouée par Est est préférentielle : le 4 de Pique signale un intérêt pour les Trèfles, ce qui permet à Est, après un retour dans cette couleur, d'encaisser rapidement une coupe.>>

Utilisation de la signalisation appel-refus

La carte fournie par le partenaire de l'entameur transmet un signal de type appel-refus lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

1. L'entame est celle d'un As ou d'un Roi.
2. Le mort comporte exactement trois cartes dans la couleur.
3. Le mort ne comporte aucune des trois cartes immédiatement inférieures à la carte d'entame.

– «Drôle de règle ! grommelle Philippe. Je ne m'en souviendrai jamais...>>

– «C'est parce que tu ne la comprends pas encore mais je vais t'expliquer tout cela. Il faut te dire que déroger à la signalisation habituelle qu'est la parité ne se fait que

lorsque l'entameur doit décider en urgence de rejouer ou non de la couleur d'entame et que cette décision va avoir un impact direct sur le nombre de levées de la défense dans cette couleur.>>

– «Si sa décision doit être prise immédiatement, c'est qu'il reste en main», songe Martine.

– «Oui. C'est pour cette raison que l'entame doit être celle d'un As ou d'un Roi. Sur l'entame de la Dame, il est très rare qu'un déclarant au volant d'un contrat à la couleur laisse passer avec l'As et le Roi. L'entameur, s'il reste en main, pourra donc connaître l'un de ces honneurs chez son partenaire et c'est souvent le renseignement sur la longueur de la couleur qui lui sera le plus utile.>>

– «D'accord, admet Jean. Mais pourquoi faut-il qu'il y ait exactement trois cartes au mort ?>>

– «S'il y a un doubleton au mort, le nombre de levées de la défense dans la couleur ne dépend pas de l'action de l'entameur à la deuxième levée, s'il est resté en main :

♣ 84	♣ 84
♣ <u>AR52</u> ■	♣ <u>RD52</u> ■

La défense a droit à deux levées dans la couleur.

La défense a droit à deux levées dans la couleur si Est a l'As et à une seule s'il ne l'a pas.>>

– «Attends un peu, remarque Anaïs, si l'entameur rejoue de la couleur à la seconde levée, il peut libérer la Dame en Sud dans le premier cas et tomber dans la fourchette As-Valet dans le second !>>

– «C'est vrai : la décision de l'entameur d'en rejouer ou non peut affecter le nombre de levées du **camp adverse** dans la couleur mais pas le nombre de levées **de son propre camp**... et c'est bien là mon critère. S'il y a quatre cartes ou plus au mort, l'indication de la parité sera suffisante pour ne pas compromettre une levée naturelle de la défense dans cette couleur.

Par exemple :

♦ <u>RD108</u>	♦ <u>A654</u>	♦ 2
	■	
	♦ 3	

L'indication de la parité par Est est ici bien plus efficace que celle d'un refus. En effet, si le 2 indique trois cartes dans la couleur, Ouest peut choisir de rejouer la Dame de façon neutre, afin d'écraser un éventuel Valet second en Sud. Il peut également abandonner la couleur, conscient que son camp n'y réalisera plus de levées. Si le 2 était simplement un refus, il n'aurait d'autre choix que de changer de couleur, par crainte du Valet troisième en Sud :

♦ <u>RD108</u>	♦ <u>A654</u>	♦ 92
	■	
	♦ <u>V73</u>	

– «Bon, en fait, s'il y a deux cartes au mort, ça ne dépend pas de nous et quand il y en a quatre, la parité nous renseigne mieux. C'est bien ce que tu nous dis ?>> résume Jean.

– «Parfaitement.>>

– «D'accord, convient Anaïs. Mais alors le coup des trois cartes inférieures, alors là...>>

– «Bien entendu, si la carte immédiatement inférieure à la carte d'entame est présente au mort, il ne peut s'agir d'une entame en tête de séquence et un appel n'aurait aucun intérêt. Intéressons-nous plutôt aux cas suivants :

♦ <u>D72</u>	♦ <u>V72</u>
♦ <u>AR83</u> ■	♦ <u>AR83</u> ■

Le camp de l'entameur, sauf coupe intempestive en Sud, n'a droit qu'à deux levées dans la couleur dans le premier cas et deux ou trois levées dans le second, selon la position de la Dame : l'action de l'entameur à la seconde levée, s'il reste en main, n'influencera donc pas le nombre de levées que son camp réalisera dans la couleur.

♦ <u>V72</u>	♦ <u>1072</u>
♦ <u>RD83</u> ■	♦ <u>RD83</u> ■

Dans le premier, si le déclarant possède l'As de Carreau, il ne manquera pas de prendre l'entame car il s'assurera ainsi une seconde levée dans la couleur. Dans le second cas, de même, un déclarant détenteur de l'As et du Valet prendra toujours l'entame : s'il ne le fait pas, l'entameur

peut donc être certain de la présence d'un honneur en Est. Dans ces deux cas, la manière de jouer du déclarant suffit à l'entameur pour déduire la position des honneurs manquants : il est donc normal de fournir un renseignement de type pair-impair en Est.

Considérons maintenant les cas suivants :

♠ 752	♠ 752
♠ AR83 ■	♠ RD83 ■

L'entameur doit absolument éviter les pièges suivants à la deuxième levée, s'il réalise la première :

♠ 752	♠ 752
♠ AR83 ■ ♠ V104	♠ RD83 ■ ♠ 1064
♠ D96	♠ AV9

Rejouer Pique conduirait à livrer indûment une levée à l'adversaire

Pour cela, son partenaire doit refuser la couleur en fournissant sa plus petite carte, le 4. Bien entendu, il aurait fourni une grosse carte avec la Dame ou un doubleton dans le premier cas, avec l'As ou le Valet dans le second, afin d'encourager Ouest à rejouer de la couleur.>

– «Si je comprends bien, avec 94, dans le second cas, il aurait dû fournir le 4 ?>> demande Jean.

– «Exactement ! Son partenaire ne doit surtout pas rejouer de la couleur s'il ne possède pas le Valet en plus de Roi-Dame.>>

Résumé

Signalisation par une petite carte face à l'entame contre un contrat à la couleur

→ **Signalisation préférentielle** quand :

1. L'entameur reste maître.
2. Un singleton est connu au mort, chez l'entameur ou chez le déclarant dans cette couleur.

→ **Appel-refus** quand :

1. L'entame est celle d'un As ou d'un Roi.
2. Le mort comporte trois cartes dans la couleur.
3. Aucune des trois cartes immédiatement inférieures à la carte d'entame n'est au mort.

→ **Parité**

Dans tous les autres cas.

Vous pouvez réagir à cet article par le biais du formulaire de contact dédié aux lecteurs du *Bridgeur* sur : www.cours-de-bridge.com, le site de Jean-Pierre Desmoulin.

PORTE-CARTES

Ce porte-cartes "demi-lune" en plastique noir vous servira à poser vos treize cartes devant vous pendant les parties de bridge. Pour gaucher ou droitier.

12,90 euros.



www.lebridgeur.com
01 42 96 25 50



Exercices

Sud joue le contrat de 4 Piques. Quelle carte Est doit-il fournir après l'entame indiquée ?

Diagramme ①

♥ 2 ♥ A 7 6 4 ♥ R 9 3

Diagramme ③

♦ R ♦ 7 ♦ 10 8 6 3

Diagramme ⑤

♥ R ♥ A 8 4 ♥ 9 2

Diagramme ②

♣ A ♣ V 8 2 ♣ 10 7 6 3

Diagramme ④

♣ D ♣ R 7 5 ♣ A 9 4

Diagramme ⑥

♦ R ♦ A 10 4 ♦ 8 6 2

Solutions

Diagramme ①

Le 3 de Cœur. Le 9 serait interprété comme l'indication d'un nombre pair de cartes dans la couleur et non comme un appel.

Diagramme ②

Le 7 de Trèfle. Il s'agit ici aussi de l'indication de la parité : le nombre de levées de Trèfle que fera votre camp ne dépend que de la position de la Dame et non du fait que votre partenaire rejoue ou non de la couleur à la deuxième levée.

Diagramme ③

Le 8 de Carreau. À nouveau, il s'agit de l'indication du compte de la couleur et non d'une préférence pour les Cœurs car, selon toute vraisemblance, Ouest ne restera pas maître.

Diagramme ④

Le 4 de Trèfle. Lorsqu'il réalisera la levée, Ouest devi-

nera qui a l'As et sera en outre renseigné sur le compte de la couleur !

Diagramme ⑤

Le 2 de Cœur. Ouest, qui va se retrouver en main, devra décider immédiatement s'il doit rejouer ou non de la couleur. Sans le Valet, refusez.

N.D.L.R : cette façon de procéder ne fait pas l'unanimité, de nombreux joueurs de compétition préférant continuer à donner le compte. C'est une situation à mettre au point avec son partenaire.

Diagramme ⑥

Le 2 de Carreau. Votre partenaire ne peut donner de levée indue en jouant de la couleur, le déclarant ayant toujours droit à deux levées de Carreau s'il possède le Valet. Donnez donc simplement le compte !



revue@lebridgeur.com
Échangez vos points de vue, partagez une expérience...